

Formation aux échafaudages roulants (montage, vérification et utilisation)

Version 7 - 2026

Durée : 7.00 heures (1.00 jour(s))

Profils des stagiaires

- La formation au montage, à la vérification et à l'utilisation des échafaudages roulants est établie pour assurer la sécurité de toutes les personnes de plus de 18 ans utilisant des échafaudages roulants, ainsi que celle des personnes se trouvant dans leur environnement proche au moment des manœuvres

Prérequis

- Aucun pour accéder à la formation
- ATTENTION : les travailleurs exposés au risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages doivent bénéficier d'un suivi individuel renforcé de leur état de santé ; les apprenants doivent avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant de l'échafaudage et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, ...)

Délai d'accès

2 semaines

Prix

Nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

Si des apprenants sont en situation de handicap, merci de nous en avertir afin de prévoir les aménagements adaptés.

Objectifs pédagogiques

- Obtenir les compétences pour monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants et permettre la sauvegarde des personnes et des biens
- Connaître la recommandation R 457 qui donne les règles de prévention et de protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres liées au montage, à la vérification et à l'utilisation des échafaudages roulants

Contenu de la formation

- Statistiques et réglementation :
 - Les statistiques des Accidents du Travail (AT)
 - Les dispositions réglementaires
 - L'obtention de l'attestation de compétence professionnelle
 - Les droits, obligations et responsabilités
- Prévention des risques :
 - Les partenaires de la prévention et leur rôle
 - Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
 - Que faire en cas d'accident ?
 - Les processus menant à l'Accident du Travail (AT) et à la Maladie Professionnelle (MP)
 - Les risques et sanctions liés à la prise de substances

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

Pour nous contacter :

☎ 09 72 35 50 31

✉ info@devhom.com

🌐 devhom.com

📄 [Demander un devis](#)

- Montage, vérification et utilisation :
 - Les risques liés à l'utilisation d'un échafaudage roulant
 - Les différents types d'échafaudages
 - Les caractéristiques et les éléments des échafaudages
 - Les règles de montage/réception
 - Les règles d'utilisation de l'échafaudage
 - Les vérifications des échafaudages
 - Les lignes électriques aériennes
 - Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence et/ou d'une expérience professionnelle en lien avec la spécialité enseignée.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens mis à disposition par LE CLIENT : salle de formation équipée ; un échafaudage roulant avec sa notice de montage
- Moyens minimum mis à disposition par L'INTERVENANT : ordinateur ; vidéoprojecteur ; kit d'EPI de démonstration (un équipement contre les chutes)
- Règles de sécurité : les participants devront se présenter avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) dont ils disposent (casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, gants de protection, un équipement contre les chutes si l'échafaudage roulant n'a pas de dispositifs "Montage et Démontage en Sécurité" (MDS))
- Support formateur projeté
- Fourniture du livret de formation "Montage, utilisation et démontage des échafaudages roulants" (éditions Mémoforma) à chaque apprenant
- Exposés théoriques
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Mises en situation

Résultats attendus à l'issue de la formation

Avis écrit du formateur, précisant le cas échéant pour quelles opérations il valide les connaissances et le savoir-faire de chaque candidat évalué.

Modalité d'obtention

Chaque formation doit faire l'objet d'une évaluation des connaissances et des savoir-faire.

L'évaluation des connaissances est réalisée à partir d'un quiz constitué de 14 questions minimum. L'apprenant doit obtenir 70 % de bonnes réponses au minimum.

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des connaissances et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

Pour nous contacter :

☎ 09 72 35 50 31

✉ info@devhom.com

🌐 devhom.com

📄 [Demander un devis](#)